

À l'occasion de  
la Journée internationale des femmes  
Les femmes du Québec disent  
**NON à la taxe santé !**

~~200 \$~~

Le Collectif 8 mars invite les femmes à venir casser la croûte pour casser la logique de « l'utilisateur-payeur » que le gouvernement Charest cherche à instaurer dans le système de santé et de services sociaux.



À l'occasion de  
la Journée internationale des femmes  
Les femmes du Québec disent  
**NON à la taxe santé !**

~~200 \$~~

Le Collectif 8 mars invite les femmes à venir casser la croûte pour casser la logique de « l'utilisateur-payeur » que le gouvernement Charest cherche à instaurer dans le système de santé et de services sociaux.



Rendez-vous à compter de 12 h  
Le mardi 8 mars 2011  
Apportez votre dîner !



Au Complexe Desjardins, entrée niveau  
métro du côté Place des Arts

Venez dire **NON** à la taxe santé !

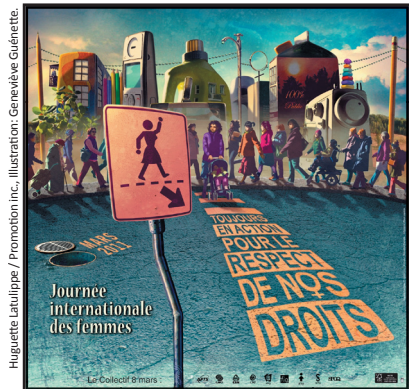
Rendez-vous à compter de 12 h  
Le mardi 8 mars 2011  
Apportez votre dîner !



Au Complexe Desjardins, entrée niveau  
métro du côté Place des Arts

Venez dire **NON** à la taxe santé !

# Pourquoi les femmes disent-elles **NON** à la **taxe santé** ?<sup>1</sup>



PARCE QUE l'imposition d'une contribution d'un **montant fixe** pour toutes et tous **sans égard à leurs revenus** (sauf s'il est de moins de 14 400 \$ par année) est une forme de taxe régressive plaçant une pression accrue sur les personnes à faible revenu. De façon spécifique, l'augmentation des frais pèse plus lourdement sur les femmes, car leurs revenus sont nettement moindres que ceux des hommes. Elles ont des salaires plus bas (en moyenne, elles font 70 % du salaire des hommes); elles ont moins accès à l'emploi et à la syndicalisation; elles ont moins de sources de revenus; et elles sont surreprésentées dans les emplois précaires et à temps partiel.

PARCE QUE l'introduction de la logique de l'utilisateur-payeur (**plus on « utilise », plus on paye**), en plus de **considérer la santé comme une marchandise** et non un droit, va toucher les femmes de plein fouet parce qu'elles ont recours plus régulièrement aux services de santé pour elles (contraception, grossesse, accouchement, dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, etc.) et leurs enfants.

PARCE QUE les femmes sont **majoritaires comme travailleuses dans les secteurs des services sociaux et des services de santé**;<sup>2</sup> elles sont donc les premières à voir leurs emplois disparaître ou se précariser. Les coupes dans le système public minent l'organisation du travail et occasionnent une surcharge de travail, du stress et de l'épuisement professionnel.

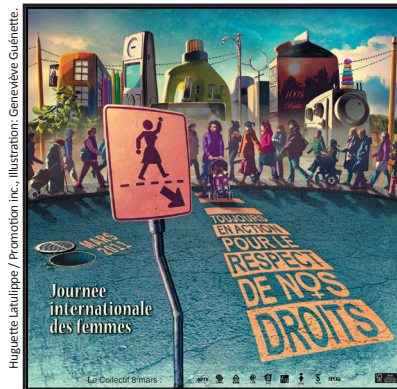
PARCE QUE si les conditions de vie des femmes ont grandement été améliorées par la mise en place d'un système de santé public, universel et gratuit, force est de constater qu'elles payent cher le prix du désengagement de l'État : que ce soit en tant que proches aidantes, usagères ou travailleuses. Donc, le prélèvement de la taxe santé ou toute autre augmentation de tarif ainsi qu'une privatisation progressive porteraient **atteinte au droit des femmes à l'égalité et perpétueraient les inégalités envers elles !**

**Le 8 mars 2011, soyez-y !  
Parce que nous sommes  
« Toujours en action pour le  
respect de nos droits » !**

1. Le budget Bachand 2010 a annoncé une contribution santé pour tous les adultes (à l'exception des ménages gagnant moins de 14 400 \$/an) de 25 \$ en 2010, 100 \$ en 2011, 200 \$ en 2012.

2. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les 20 principales professions féminines et masculines*, - 95 % des éducatrices de la petite enfance, 86 % des institutrices, et 91 % des infirmières sont des femmes -2001.

# Pourquoi les femmes disent-elles **NON** à la **taxe santé** ?<sup>1</sup>



PARCE QUE l'imposition d'une contribution d'un **montant fixe** pour toutes et tous **sans égard à leurs revenus** (sauf s'il est de moins de 14 400 \$ par année) est une forme de taxe régressive plaçant une pression accrue sur les personnes à faible revenu. De façon spécifique, l'augmentation des frais pèse plus lourdement sur les femmes, car leurs revenus sont nettement moindres que ceux des hommes. Elles ont des salaires plus bas (en moyenne, elles font 70 % du salaire des hommes); elles ont moins accès à l'emploi et à la syndicalisation; elles ont moins de sources de revenus; et elles sont surreprésentées dans les emplois précaires et à temps partiel.

PARCE QUE l'introduction de la logique de l'utilisateur-payeur (**plus on « utilise », plus on paye**), en plus de **considérer la santé comme une marchandise** et non un droit, va toucher les femmes de plein fouet parce qu'elles ont recours plus régulièrement aux services de santé pour elles (contraception, grossesse, accouchement, dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, etc.) et leurs enfants.

PARCE QUE les femmes sont **majoritaires comme travailleuses dans les secteurs des services sociaux et des services de santé**;<sup>2</sup> elles sont donc les premières à voir leurs emplois disparaître ou se précariser. Les coupes dans le système public minent l'organisation du travail et occasionnent une surcharge de travail, du stress et de l'épuisement professionnel.

PARCE QUE si les conditions de vie des femmes ont grandement été améliorées par la mise en place d'un système de santé public, universel et gratuit, force est de constater qu'elles payent cher le prix du désengagement de l'État : que ce soit en tant que proches aidantes, usagères ou travailleuses. Donc, le prélèvement de la taxe santé ou toute autre augmentation de tarif ainsi qu'une privatisation progressive porteraient **atteinte au droit des femmes à l'égalité et perpétueraient les inégalités envers elles !**

**Le 8 mars 2011, soyez-y !  
Parce que nous sommes  
« Toujours en action pour le  
respect de nos droits » !**

1. Le budget Bachand 2010 a annoncé une contribution santé pour tous les adultes (à l'exception des ménages gagnant moins de 14 400 \$/an) de 25 \$ en 2010, 100 \$ en 2011, 200 \$ en 2012.

2. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les 20 principales professions féminines et masculines*, - 95 % des éducatrices de la petite enfance, 86 % des institutrices, et 91 % des infirmières sont des femmes -2001.